

COMMUNE DE LEZAY

(Deux-Sèvres)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2024

Le vingt-et-un du mois de février deux mil vingt-quatre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Lezay, dûment convoqué en date du quinze février deux mil vingt-quatre, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la Mairie de LEZAY, sous la présidence du Maire, Monsieur Olivier GAYET.

Nombre de conseillers en activité : 19
Quorum : 10
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de conseillers votants : 16

Présents : Bernard BARILLOT, Camille BILLARD, Frédérique BINET, Gérard BLAVETTE, Didier DESPRETZ, Claire FAUCON, Olivier GAYET, Olivier GEMOT, Yannick GIRARD, Cindy LARMOYER, Elisabeth MARCHAND, Patrick MORIN, Jacqueline QUINTARD-MELOUKI, Sébastien SUIRE et Michaël TRIBOT.

Absente excusée : Pamela LUCAS (qui donne pouvoir à Elisabeth MARCHAND).

Absents : Philippe BERLAND, Nicky MARESCOT et Amandine PARVAUD.

Secrétaire : Claire FAUCON

Liste des délibérations examinées

Approbation à l'unanimité du Procès verbal de la précédente séance du Conseil Municipal.

Etude de faisabilité pour la création d'une maison de santé et de services de cohésion sociale	Délibération adoptée à l'unanimité
Débat sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du plan local d'urbanisme intercommunal – habitant (PLUiH) de la communauté de communes « Mellois en Poitou »	Délibération adoptée à l'unanimité

Affiché le 26 février 2024
Le Maire, Olivier GAYET

